

TRAVAIL D'OFFICIEL
Ligues intra-muros
Été 2017



Pour le volleyball, le softball et le basketball, veuillez compléter cette offre **avant le 28 avril**.
Pour le soccer seulement, la date limite pour compléter cette offre est le **27 avril**.

Dans les deux cas, vous devez soumettre votre demande PAR COURRIEL (isabelle.grenier@sas.ulaval.ca). Nous appellerons, au plus tard le 2 mai (soccer) ou le 8 mai (basketball, volleyball et softball), les candidats sélectionnés pour les inviter à participer à notre clinique de formation.

Nom : _____ Prénom : _____ TÉLÉPHONE: _____
 ADRESSE: _____
 CODE POSTAL: _____ COURRIEL: _____
 S.V.P. cochez: Étudiant U. L. Autre étudiant Non étudiant
 Combien d'années d'études à faire à l'U.L.: _____ Date de naissance: _____

Cochez votre ou vos choix:	<u>Arbitre:</u>	Basketball <input type="checkbox"/>	<u>Marqueur:</u>	Basketball <input type="checkbox"/>
		Soccer** <input type="checkbox"/>		Softball <input type="checkbox"/>
		Softball <input type="checkbox"/>		
		Volleyball <input type="checkbox"/>		

** Une formation d'arbitrage (niveau District) est prévue pour les nouveaux arbitres (places limitées).

Il est important de nous écrire les grandes lignes de votre curriculum vitae dans le domaine sportif pour vous aider à franchir l'étape de la première sélection (votre expérience et votre accréditation):

Échelle des salaires / rencontre (incluant 4% de vacances):

	Arbitre	Arbitre-marqueur	Marqueur
BASKETBALL (rencontre = 1,25 h)	22,63 \$ / rencontre		14,82 \$ / rencontre
SOCCER** (rencontre = 1,25 h)	27,45 \$ / rencontre (centre) 19,73 \$ / rencontre (touche)	---	---
SOFTBALL*** (rencontre = 1,5 h)	29,23 \$ / rencontre (marbre) 26,05 \$ / rencontre (buts)	---	20,20 \$ / rencontre
VOLLEYBALL (rencontre = 1,5 h)	---	24,24 \$ / 4 sets	---

** Les parties de soccer durent 1h20. Pour des raisons administratives, nous indiquons que les rencontres durent 1,25 h. L'ajustement du taux salarial par rencontre prend en compte la durée réelle des parties.

*** Les parties de softball durent 1h35. Pour des raisons administratives, nous indiquons que les rencontres durent 1,5 h. L'ajustement du taux salarial par rencontre prend en compte la durée réelle des parties.

- Autres avantages:
- rémunération à tous les 14 jours
 - protection de l'Université en cas d'accident de travail
 - réclamation de chômage selon les modalités de la loi sur l'assurance-emploi
 - bonus selon l'ancienneté: 25 ¢ de plus à la deuxième année de services
50 ¢ de plus à la troisième année de services et plus